

L'Archive de la Quinzaine¹ n°450*Du lundi 20 septembre au samedi 2 octobre 2021****Le Printemps en sursis
(1944)***

Pour quelles raisons la programmation de cette saisie fut-elle si tardive ? Plusieurs explications sont à combiner : la nature du propriétaire (le musée du Louvre), la désorganisation de plus en plus prononcée du système, la mauvaise volonté (voire la résistance passive de certains) ... Ainsi, malgré les 17 000 œuvres enlevées au cours de la guerre, les tonnages espérés par les Allemands ne furent jamais atteints, ni même approchés.

Le succès du débarquement du 6 juin 1944 sauva « Le Printemps ». Nous pouvons désormais l'admirer dans la cour du château Laboissière. Quant aux bustes de La Fontaine et de Le Cholleux, ils furent recréés (respectivement en 1945 et en ... 1987).

Enfin, Robert Delandre (1879-1961), qui proposait ses services dans ce courrier, était un élève d'Alexandre Falguière (1831-1900) et de Denys Puech (1854-1942). Puech n'est pas un inconnu pour les petits Fontenaisiens : une de ses réalisations, « Héro pleurant Léandre », est placée dans la cour du centre de loisirs Pierre Bonnard depuis plusieurs décennies.

L'Archive de la Quinzaine n°451*Du lundi 4 octobre au samedi 16 octobre 2021****R. Lacombe pour J. Lorenzetti
(1950)***

Archives municipales 10, rue Jean Jaurès
92 260 Fontenay-aux-Roses
Tel. 01 41 13 21 12
david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/35/histoire-et-patrimoine.htm>

Le 22 juin 1940, la signature de l'armistice enclencha le pillage méthodique de la France par l'occupant. Tous les secteurs furent touchés, y compris le domaine des arts.

Dès le mois d'août 1941, la refonte des statues fut organisée par l'Etat français pour livrer le cuivre à l'ennemi. Le Ministère de l'Éducation nationale désignait les œuvres et le Ministère de la Production Industrielle se chargeait de l'enlèvement.

À partir de 1942, les œuvres rattachées aux Rosati, les bustes de Jean de La Fontaine (1621-1695) et de René Le Cholleux (1856-1930), furent parmi les premières à être réquisitionnées. En 1944, ce fut au tour de la statue de Henri Smid (1872-1927) « Le Printemps » d'être, suivant les termes de l'époque, « mobilisée » (AM FaR série 5 H 128) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

Paris 29 Avril 1944



A Monsieur le Maire de
Fontenay-aux-Roses
Seine

Monsieur le Maire,

Les services de Récupération des métaux
non ferreux, avec lesquels j'ai eu
excellents rapports, ont très voulu
me informer que la statue en bronze
"Printemps" était désignée pour être
renvoyée prochainement à la fonte.

Ne doutant pas que cette fâcheuse
décision apporte quelque contrariété
à la municipalité et à la population
de Fontenay-aux-Roses, voulez-vous
me permettre de vous faire savoir, peut-être
qu'il en est temps encore, qu'il y aurait
possibilité de sauver cette œuvre en

de la fonte, à leur entière satisfaction.

Je sais par expérience que les
bronzes désignés doivent être enlevés dès
que l'ordre en est donné. Mais après
contacte avec les services de Récupération,
il y aurait possibilité de faire diriger
la statue "Printemps" vers mes
ateliers de moulage, avant de prendre
la direction de Pantin. Et le temps
nécessaire au moulage me serait
vraisemblablement accordé par faveur.

Si donc ma suggestion devrait
retenir votre attention, je vous conseil-
lerais de m'en aviser sans retard,
afin de parer, dans l'intérêt même
de l'œuvre, à un enlèvement trop
rapide.

Restant à votre disposition pour
tous renseignements complémentaires,

procédant à son moulage en plâtre,
ce qui permettrait par la suite, la
reconstitution soit en pierre, soit en
bronze.

Qu'il me soit également permis de
vous offrir mon concours pour la
réalisation de cette suggestion, le
matériel spécial et le personnel
qualifié dont je dispose me permettant
de mener rapidement à bien ce
travail et dans des conditions de prix
assez raisonnables que possible.

J'ajoute que nombre de municipalités,
notamment Breux, Chartres, Nogent-
le-Rotrou, Bourges, Moulins, Eu, Coudé-
sur-Normandie etc... m'ont fait
l'honneur de s'adresser à moi pour
les moulages de leurs œuvres respectives
récupérées et leur reconstitution en
plâtre. Et cela, j'ai pu me permettre

et en l'attente de vous lire favorablement,
Veuillez agréer, Monsieur le Maire,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Delandre

Statuaire

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille d'Or Talon de l'Artiste Français.
Exposition Universelle Paris 1937

- Le moulage en plâtre étant aisé, la
reconstitution se ferait aux frais de
l'Etat et j'ai bien placé pour
faciliter la chose. Mais avant tout
il faut une épreuve en plâtre.

M. Robert Delandre statuaire
12 rue du Moulin de Beurre Paris XIV^e